L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI, 29 MAI 1889.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Louisianais désire enseigner le français et l'anglais dans une famille à la campagne ou de l'autre bord du lac pour a pension. L'arrangement serait pour l'été. Ecrire à F. E. S., bureaux de l'Abeille. 29mai—

UN vétérinaire et maréchal ferrant ne pouvant plus s'occuper de sa profession, à cause de l'état de sa vue, mais pouvant toujours prendre soin de chevaux, de voitures, etc., désirerait trouver une place en ville ou à la campagne. Il accepterait ce qu'on voudra bien lui donner, si l'on est satisfait de lui. S'adresser par lettre à V. L., bureau de l'Abeille.
28 mai—6f

DEMANDES.

ON demande—Au No 210 rue Dorgenois, près Esplanade, une blanchisseuse pour deux jours de travail dans la semaine, au prix de 75 cents par jour. 26mai—

A LOUER.

A LOUER—A Mandeville, six maisons avec dépendances, entièrement neuves et meublées à neuf, connues comme ancien hôtel, et faisant face au lac, à un ilet du wharf du "Camelia". S'adresser rue Tremé, No 275, N. O.
15mai—2sem.

PAR LE CONSTABLE.

John Clark vs Joseph H. Weber.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans—No 11 011—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Chs. H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville le SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Deuxième et Troisième mesurant 55 pieds 6 pouces de face à la rue Annonciation, sur 100 pieds de profondeur et de face à la rue Troisième, étant le lot entier désigné comme lot 19, moins 29 pieds 8 pouces pris de l'arrière du dit lot ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, acquis par Jos. H. Weber de la Hibernia Insurance Company, d'après un acte pardevant W. J. Castel, notaire, le 3 décembre, 1883. C. O. B. 118, folio 355.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans
29 mai—29—juin 5 12 19 26 29

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John D Reel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,079—Division D—Attendu que Mme Bridget Reel, veuve de John Ford, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John D. Reel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
28mai—28—1,6 juin.

Succession de Mme Mary Weyser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,826—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Sarah Blessy, femme de Fred. Blessy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 mai—24 29—2 juin

Succession de Spicer Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25,140.— Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par William C. Harrison, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,

E. A. LUMINAIS, Greffier.
24mai—24 29—2 juin

Succession de P. G. Gibert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,475—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Noémie Victoire Brugier, veuve de P. G. Gibert, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
22mai—22, 26, 31

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — John W. McDonald vs. ses créanciers—No 27,107—Ordre de Cour—La cession des biens du pétitionnaire John W. McDonald est, par le présent, acceptée par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, le 10ème jour de juin 1889 à 11 heures A. M., afin de nommer un syndic; que l'insolvable leur cède ses biens, obtienne sa décharge de toute dette, leur soumette un bilan de ses affaires, et que tel e autre action dont ils jugeront nécessaire comme créanciers, soit prise par eux; et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 28 mai 1889.
[Signé]: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Députe greffier.
29mai—29—juin 4 7

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—E. B. Mitchell vs ses créanciers—No 26,821—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de R. B. Mitchell, insolvent, soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le MERCREDI, 29 mai 1889, à 11 heures a. m., dans le but d'arranger les termes, la manière et les conditions de la vente des biens ici rendus et pour donner toute l'assistance nécessaire pour permettre au syndic de régler cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 16 mai 1889.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D RANKIN, Députe Greffier.
18 mai—3f au 29 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 26,642—Division "E".—P. C. Malone vs. ses créanciers.—Ordre de Cour —Qu'une assemblée des créanciers de P. C. Malone, insolvable, soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, le MERCREDI, 29 mai 1889 à 11 heures a. m. dans le but de fixer les termes manière et conditions de vente des propriétés délivrées et de donner aide nécessaire afin de permettre au syndic de terminer cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 17 mai 1889.
Signé, ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Députe-Greffier.
18 mai—3f au 29 mai

Karsbeedt & Bienvenu vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans —No. 22,836—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Bertrand Beer, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
22mai—22 26 31

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Alice J. Ford vs J. A. Mallon, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,578—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 29 JUIN 1889 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée ou Tchoupitoulas, Chippewa, Toledano et l'Avenue de la Louisiane, désigné par le numéro neuf et mesurant trente-trois pieds un pouce de face à la rue Tchoupitoulas ou Levée, sur une profondeur sur la ligne la plus près de l'avenue de la Louisiane de quatre vingt dix-huit pieds six pouces, et sur la ligne la plus près de la rue Toledano de cent sept pieds et six lignes, mesurant aussi trente deux pieds de largeur dans le fond, étant la même propriété acquise par James A. Mallon de la succession de Courtade, par un acte authentique pardevant O. Drouet, notaire, le 2 mai 1885, enregistré au bureau de transfert, livre 128, folio 94.

2° La moitié d'un certain lot de terre dans le même district et ilet que la propriété ci dessus décrite. Lequel dit lot de terre est désigné par le numéro 8 et la dite moitié du dit lot No 8 est la plus près de l'avenue de la Louisiane. La dite moitié du lot No 8 mesure seize pieds et six pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de quatre-vingt-neuf pieds onze pouces et trois lignes. Etant la même propriété acquise par le dit James A. Mallon, conformément à un acte passé pardevant Jos H. Spearing, notaire, en date du 6 août, dûment enregistré au bureau de transfert, livre 121 folio 705.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 mai—29—4 11 18 25 29 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thomas C. Meynier, tuteur, vs Mme Kate Hanley, individuellement et comme tutrice de etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,732 En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 juin 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Broad, Palmyre Gasquet et Jane Alley, désigné par le No Un sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député voyer, en date du 10 février 1867, dont une copie exacte est annexée à un acte passé pardevant E Barnett, ancien notaire, daté du 28 mars 1867. Le dit terrain mesure vingt-six pieds huit pouces de façade rue Broad, la même étendue à l'arrière, cent un pieds trois pouces et deux lignes de profondeur sur la limite du terrain No Deux; et cent un pieds deux pouces et quatre lignes du côté opposé, le séparant des autres propriétés.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 mai—22,29—juin 5,12,19,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dr W. E. Brickell vs Mlle Marie Aimée Vignie—No 14,719.

Dr W. E. Brickell vs Mlle Marie Aimée Vignie—No 14,822.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—En vertu de deux alias writs de fieri facias, les deux à moi adressés par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans les affaires ci dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 1er juin 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Quatre certains lots de terre situés dans l'ilet No 1-2, de la ville de Carrollton, anciennement paroisse de Jefferson maintenant le Septième District de la Nouvelle-Orléans, lequel est borné par les rues Lower Line, Général Scott, Livaudais et Levée; les dits lots sont désignés sur un plan de Forshey, ingénieur, par les numéros 1 à 22 inclusivement, et mesurent comme suit: le lot No 19 quatre-vingt-deux pieds quatre pouces de face à la rue Levée, cent vingt-cinq pieds quatre pouces sur la ligne du fond des lots Nos 14 à 17 et une partie du lot No 18, et quatre-vingt-deux pieds sur la ligne du lot No 20; le lot No 20 a trente pieds quatre pouces de face à la rue Lower Line, et cent quinze pieds sur la ligne du lot No 21, et quatre-vingt-deux pieds sur la ligne du lot No 19, et quarante-neuf pieds cinq pouces dans le fond; le lot No 21 a trente pieds quatre pouces de face à la rue Lower Line, cent quinze pieds sur la ligne du lot No 20, cent quarante-cinq pieds de profondeur sur la ligne du lot No 22, et quarante-neuf pieds cinq pouces dans le fond; le lot No 22 a trente pieds quatre pouces de face à la rue Lower Line, cent quarante cinq pieds de profondeur sur la ligne du lot No 21 et cent soixante-huit pieds huit lignes de profond ur sur la ligne du lot No 23, et quarante-neuf pieds cinq pouces de largeur dans le fond.

2° Trois certains lots de terre situés dans la ville de Carrollton anciennement paroisse Jefferson, maintenant le septième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 3, lequel est borné par les rues Levée, Général Scott, Olivier et Millaudon; les dits lots sont désignés sur le dit plan de Forshey par les Nos 3, 6 et 7.

3° Cinq certains lots de terre, situés dans la ville de Carrollton, anciennement paroisse Jefferson, maintenant le septième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 13 lequel est borné par les rues Levée, Wall Millaudon et Clinton; les dits lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 5 et 13 sur le dit plan de Forshey.

Toutes les dites propriétés furent acquises par Mme Bertus Norbert Fortier de Edmond Burthe, par acte passé pardevant E Commagère, notaire, le 2 juillet 1870; le dit acte est enregistré dans le registre de Carrollton, livre 5, folio 255, et ont été acquises par la défenderesse Mlle Aimée Vignie de la succession de Mme Bertus Norbert Fortier, par jugement de la Cour Civile de District, en date du 2 avril 1888, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 29, folio 556, et dans le livre 129, folio 295.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1ermai—1, 8, 15, 22 29—1 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vve D. L. Kernion vs. la succession de Paul Théophile Commagère, No 23,604

—ET—

La succession de Paul Théophile Commagère, No 5,393.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu d'un jugement et d'un ordre de vente rendu le 28 mars 1889 et signé le 3 avril 1889 dans la première affaire mentionnée; et d'un ordre de vente daté du 21 mai 1889, dans la seconde affaire mentionnée, tout deux ordres à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré No 379 borné par les rues St-Claude, Remparts, Kerlerec et Columbus, formant l'angle des rues St-Claude et Columbus, et mesurant pied américain, 71 pieds, 10 pouces et 4 lignes de façade rue St-Claude; 87 pieds, 4 pouces et 5 lignes de profondeur et de façade rue Colombus; 89 pieds, 7 pouces et 3 lignes de largeur à l'arrière; et 81 pieds de profondeur de l'autre côté vers la rue Kerlerec, borné du côté de la rue Kerlerec, par a propriété appartenant ou ayant appartenu à S Maspéreau, et à l'arrière par la propriété de M. Staes, ainsi que le tout est acousé sur un acte passé pardevant G. de Armas, notaire, en date du 9 décembre 1858, et sur un plan annexé à cet acte. Etant la même propriété acquise par feu P. C. Commagère, par deux actes exécutés devant O. de Armas, notaire, le 28 octobre 1858, enregistrés C. O livre 78, page 302, et le 9 décembre 1858, enregistrée C. O. livre 77, page 826.

Conditions—Quinze cents dollars [$1500] comptant; le reste à un an de crédit sur un billet à ordre de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale; l'acquéreur devant assurer la propriété pour le montant du crédit et transférer la police au porteur du billet. L'acte de vente devant contenir la clause de non aliénando et la vente sans estimation, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, et toutes autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente. L'acquéreur devant assumer en sus du prix d'adjudication les taxes de ville et d'Etat de 1889 sur ladite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, No 23,604.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 mai—27—3 10 17 24 29 juin

VENTES A L'ENCAN

PAR J. H. STARR.

GROCERIE ET BUVETTE

(BAR-ROOM).

Pour cause de cessation de commerce et de départ.

Coin des rues Marais et Conti.

Tout le stock et le matériel d'une grocerie et d'une buvette.

PAR J. H. STARR. encanteur.—Bureau, No 76 Commercial Place.—JEUDI, 30 mai 1889, à 11 heures du matin, coin des rues Marais et Conti, il sera vendu, positivement sans aucune réserve ou limite.
Le tout, au comptant. 29 mai—2f

PAR ROCHESTER & HODGSON.

Cornichons à l'encan.

99 BARILS Cornichons de l'Ouest, frais et en parfait état, pour compte de qui il appartient, en lots au gré des acheteurs, à l'entrepôt Girod, coin Girod et Magazine, seront vendus par ROCHESTER & HODGSON, encanteurs, bureau No 161 rue Poydras, JEUDI, 30 mai 1889, à midi.
Conditions—Comptant.
29 mai—2f.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un terrain de valeur rue du Canal.

Succession de W. H. Holmes.

No 15,530 —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur. Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 29 juin 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 mai 1889 il sera vendu, à l'encan:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Dorgenois et Rocheblave, mesurant 27 pieds 8 pouces de face à la rue du Canal, sur une profondeur de de 158 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles et désigné comme lot No 9 de l'ilet No 7, sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer en date du 16 juillet 1853.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt de 7 pour cent à partir de la date jusqu'au paiement final, et les paiements des dits billets seront garantis par hypothèque et privilèges de vendeur sur la propriété avec toutes les clauses usuelles de garanties, 5 pour cent honoraires d'avocat, etc. L'a quéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1889, en sus du prix sur la dite propriété.

Acte de vente pardevant A. Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.
28 mai—28—8 15 22 29 juin

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successions de Henry Parr et sa femme.

No 25,856—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1[2 rue Carondelet—MARDI, 4 juin 1889, à 11 heures A. M., il sera vendu, au local coin Dauphine et Mathilda, en vertu d'un jugement rendu le 17 mai 1889, et signé le 23 mai 1889, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus, le contenu du dit local, comprenant en partie;

Meubles de salon, de salle à manger et de chambres à coucher; fourneau de cuisine et ustensiles, etc.

Une voiture à quatre roues, charrette.
Deux jeux de harnais.
Un lot d'outils aratoires.
223 châssis de serre-chaude.

Conditions Comptant au moment de l'adjudication. mai 24—24 28—juin 1 4

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux meubles de ménage.

Dans l'affaire de tutelle de l'enfant mineur de C. M. Levy.

PAR WARREN HOMES, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet. — MARDI, le 4 juin 1889, à 10 1[2 heures du matin, sur les lieux, au coin des rues Plaisance et Chestnut, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, No 26,956, en date du 23 mai 1889, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un lot de meubles de ménage, accusé dans un inventaire dont copie est enregistrée au bureau du greffier de la dite honorable cour.

Conditions—Comptant avant livraison.
24mai—au 4 juin.

PAR STEPHEN J. DERBES.

Grocerie et Buvette,

A l'encan, mercredi 29 mai 1889, au coin des rues Franklin et Commune,

Groceries, conserves, vins, liqueurs, etc.

—Aussi—

Une glacière pour bière, un robinet patenté pour bière, étagères, balances, vitrines, seront vendus, MERCREDI, à 11 heures A. M., au coin Franklin et Commune.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
26mai—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une magnifique maison de résidence, portant le No 116 de la rue Colombus, avec grands terrains, etc., dans le Troisième District.

Eureka Homestead Society vs. Jules Y. Charpentier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 26,418—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 juin 1889, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, droits, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Six du carré d'ilet No Sept, borné par les rues Colombus Kerlerec, Claiborne et Robertson, sur un plan de E Surgi, en date du 10 avril 1849 déposé en l'étude de Cyprien C. Ladreyère, ancien notaire de cette ville; lequel terrain mesure, en pied américain, cinquante pieds de façade rue Colombus, sur cent cinquante-sept pieds cinq pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27mai—27—juin3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Brady & Sehoen vs. la succession de Mme Elizabeth Davis, femme, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,266—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 juin 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Moralès, St-Antoine, Urquhart et Bagatelle, mesurant trente pieds de face à la rue Moralès, sur soixante pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 mai—6 13 20 27—3 8 juin

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 28 mai 1889.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARINGHOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$3,605,536 00	$664,979 00
Même temps la semaine dernière	3,504,241 00	347,149 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE — Souverains Victoria, $4 80@4 90; 20-marcs, $4 65@4 75; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; doublons mexicains, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70@4 80; 20 pesos, mexicain, $19 40@19 60; or mutilé américain, 90@95c.; or léger américain 97 à 99 c. dollars mexicains, 72½@72⅞; sols péruviens, 72½@72¾; pesos chiliens, 72⅛@72¾; argent mutilé américain, 80c. par oz; 5-francs, 85@95c.; argent anglais, par £, $4 80@4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 19@19½; reichmarcs, billets, 23@24.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en bonne quantité, en demande et facile.

Papier exceptionnel	7
do A1	—@8
Prêts sur garanties collatérales	4@5
Time do do	—@7
Papier hypothécaire	6@8

New York—Taux de l'argent à 2½ pour cent.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½ consols 99 1[16 à 99⅛; argent en lingots 42 1[16; U. S. 4's 131⅞.
Paris—Rentes 86,82½.

CHANGE.

SHISCHM a .. Ex-Commercial 95⅛
La STERLING est ferme.
Connaissement de navire A1 clear .... 486¼@487
Traites de banques 488⅛
Ajustable jours.
Les FRANCS sont fermes.
Primes de commerce 5,18¾
Traites de banques 5,16¼
Ajustable jours
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est ferme.
Traites de commerce 50c. prime.
Traites de Banques $1 00 de prime.
Les banques tirent des chèques $1 00 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

50 actions CC Slaughterhouse Co	39½
$1,000 Bons à prime	137¾

Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.

10 actions CC Slaughterhouse Co	39
$2,000 Bons à prime	138

Appel de 2 P. M.

10 actions du Waterworks Co	76⅞

Après l'appel de 2 p. m.

100 actions du Waterworks Co	76¾
$2,000 City 5's	101
4,000 City 5s	101

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
American N'l	100	102	104
Bank of Commerce	10	8⅞	9
Canal & Banking Co.	100	....	....
Citizens	100	26	30
Germania National	100	....	....
Germania Savings	100	170	....
Hibernia National	100	165	....
Louisiana National	100	164	....
Metropolitan	100	141½	148
Mutual National	100	133¼	135½
N O National	100	....	....
People's	50	78	....
State National	100	120	126
Union National	100	128¾	....
Whitney National	100	....	....
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins.	100	42½	50
Factors and Traders Ins.	100	10	14½
Firemen's	50	....	....
Germania Ins Co	100	118	....
Hibernia Ins	100	65	69
Home Ins	100	....	99
Lafayette	50	68	73
Merchants Mutual	100	67	68½
Mechanics' and Traders	100	....	122¼
N Orleans Ins As	50	21¾	22¼
N Orleans Ins Co	50	20	22
Sun Mutual Insurance	100	....	....
Southern Ins Co	100	93½	94½
Teutonia	100	125½	129
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	89¾	90½
Crescent City	100	73½	74
Canal and Claiborne	40	....	....
New Orleans City	100	109¼	110¼
Orleans	50	63	65
St-Charles Street	50	64¼	....
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	....	....
C C Slaughterhouse	50	39	39¼
Imp Bonded Warehouse	100	....	....
Jeffer City Gas Light Co	100	....	78
Consumers' Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Man Co	50	4½	5½
La State Lottery Co	100	....	....
La Oil Co	100	....	....
Metairie Cimetery Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	98½	99½
N O Waterworks Co	100	76¾	77¼
Planters Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Co	50	....	....
Southwestern Brush Elec trie Light Co	100	....	....
Louisiana Electric L't Co	100	....	....
Jockey Club	100	....	....
Crescent City Brewing Co	100	....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s	....	90½	90¾
Louisiana 3's	....	40	45
Bons de ville.			
Premiums	....	137⅝	139
Premium drawn number	....	192	199
Privilege on Premiums	....	....	....
Consolidated 6's	....	....	....
.. .. Crossman	....	112	....
Consolidated Extended	....	....	....
.. .. Crossman	....	112	112¾
Extended 6's	....	....	....
" Railroad	....	....	....
" Waterworks	....	....	....
" Park	....	....	....
City 6 0[0 certificates	....	103½	....
City 6 0[0 Cts for Consol Coup	....	104	105½
City 5	....	100¾	101¼
City 7's old	....	....	....
new	....	....	....
gold	....	....	....
Bons divers.			
U S 4 0[0	....	129	....
Canal & Claib. St RR mort	....	....	....
C., St. L. & N. O. R. R. Co	....	....	....
Jackson RR 2d mort. coup	....	....	....
Jackson RR 2d mort. debt	....	....	....
Cotton Exchange Stock	....	180	190
Produce Exchange Stock	....	65	75
Stock Exchange Stock	....	....	....
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock	....	20	50
Morgan's L & T 1st gold mort	....	123½	123¼
Tex. & Pacific RR 1st gold m't	....	92	....
St-Charles Hotel Co mort	....	110	....
Crescent City 1st	....	104	108
new	....	....	....
N O City RR Co mort	....	124	126
St-Charles St RR mort	....	....	....
N O Waterworks Co mort	....	....	....
La Ice Mfg Co mort 1st mort	....	103½	....
La Ice Mfg Co 2d mort	....	83	....
Levee & Cotton Press mort	....	....	....
La Electric L. 1st mort	....	100	110
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884	....	50	....
State Warrants Ordin. 1885	....	49	....
do do do 1886	....	46	....
do do do 1887	....	46	....
do do do 1888	....	42	....
Police Cts	....	....	....
School Cts	....	30	35
City Scrip, old	....	92	....
new	....	57½	....
Jan. In. Cts. on State Consols	....	31	35
Cts émis en vertu de l'acte 98 de 1880	....	20	....
Unpaid State Coupons No 12 (Janv. 1 1880)	....	14	16
Unpaid State Coupons prior to No 12	....	32½	....
Unpaid City Coupons	....	....	....
Half paid Coupons	....	....	....
State School Warrants	....	35	50
Unlisted securities.			
Anna Howe Gold Mining Co	....	1⅛	1⅜
Plata Reina	....	2⅝	2⅞
Bonhomme	....	27	31
Lafayette Brewing Co	....	....	100
Louisiana Brewing Co	....	....	160
Pelican Brewing Co	....	....	48
Southern Brewing Co	....	230	....
Weckerling Brewing Co	....	80	90
Sugar Exchange	....	100	....

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2000 balles, comprenant 400 balles après 2:30 p. m. Hier.
Le marché est stable.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.
Délivré sur contrats. 100 balles.

	Aujourd'hui	Hier.
Low Ordinary	8⅛	8⅛
Ordinary	9	9
Good Ordinary	9¼	9¼
Low Middling	10⅛	10 1[16
Middling	10⅞	10⅞
Good Middling	11¼	11¼
Middling Fair	11⅝	11 11[16
Fair	12⅜	12 11[16

FUTURES.

Très stables.
Mai 10,60 à —; juin 10,57 à 10,59; juillet 10,57 à 10,58; août 10,39 à 10,40; septembre 9,87 à 9,88; octobre 9,59 à 9,60; novembre 9,49 à 9,50; décembre 9,51 à 9,52; janvier 9,58 à 9,59; février 9,65 à 9,66; mars 9,73 à 9,75.
Les ventes comprennent 15,700 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 10⅝; à Galveston à 10⅜; à Mobile à 10⅝; à Savannah à 10⅛; à Charleston à 10⅞; à Wilmington 10⅛; à Norfolk à 11; à Baltimore 11⅛; à New York à 11⅛; à Boston 11⅛ à 11⅛; à Philadelphie à 11⅜; à Memphis 10 11[16; à Augusta 11.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Très ferme.
Cotes: Middling Uplands 11⅛; Middling Gulf 11⅜.

FUTURES.

Inactifs.
Mai 10,63 à 10,65; juin 10,60 à 10,62; juillet 10,68 à 10,69; août 10,74 à 10,75; septembre 10,17 à 10,18; octobre 9,90 à 9,91; novembre 9,86 à 9,87; décembre 9,88 à 9,89; janvier 9,96 à 9,97; février 10,04 à 10,05; mars 10,12 à 10,13; avril 10,20 à 10,21.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre 1,669,783 balles; même temps l'année dernière, 1,716,229 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,457,160 balles; même temps l'année dernière, 5,337,536 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,423,037 balles; même temps l'année dernière, 1,461,465 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,497,021 balles; même temps l'année dernière, 4,241,916 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 70,976 balles; même temps l'année dernière, 130,131 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 298,349 balles; même temps, l'année dernière, 321,646 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Calmes.
Cotes—6d pour le Middling Américain.

FUTURES

Fermes.

MARCHE DU HAVRE.

Se raffermissant.
Cotes—75½fr. pour le Bas Ordinaire (sur place), 72½fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 68½fr. pour le Bas (sur place).

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange

SUCRE—

Ventes 1230 barils et 27 boucauts de sucre et 192 barils de mélasse

OPEN KETTLE—Fort.

Choice	—@—
Strictly prime	—@6 11[16
Prime	6⅝@—
Fully fair	6 9[16@—
Good fair	—@6⅛
Fair	—@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Fort et actif.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off whites	—@8 3[16
Gray off white	—@—
Fancy yellow clarified	—@—
Choice yellow clarified	—@7 13[16
Prime yellow	7⅝@—
Off yellow	7⅜@7 11[16
Seconds	6⅛@6⅞

MELASSE—Open kettle nominal.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strict prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	Nominal
Fair	Nominal
Good Common	Nominal
Common	Nominal
Inferior	—

CENTRIFUGAL—Calme.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	—@—
Prime	—@—
Good fair	19 @20
Fair	19 @20
Good common	16 @18
Common	16 @18
Inferior	15 @—

SIROP—Nominal.

RIZ.

RIZ BRUT—Marché ferme et en bonne demande.
Cotes du riz brut: $2 25 à 3 50
RIZ ECALE—Ferme; les offres sont légères.

Head	5 @5¾
Choice	—@—
Prime	4⅞@5⅛
Good	4⅝@4⅞
Fair	4 @4¼
Ordinary	3½@3⅞
Common	—@3⅛
No 2	3 @3½

RIZ POLI—$15 00 à 16 00.
SON—$10 00 à 11 00.
Recettes — Sacs riz 664 brut; barils riz écalé 45.
Ventes — Sacs riz brut 441; Barils riz écalé 168.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patents $4 75 à 4 90; extra fancy $4 40 à 4 50; fancy — à —; choix $— à — le baril.
FARINE DE MAIS—$2 20.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat four patents $5 00 à 5 10 le baril; extra fancy $4 60 à 4 75; fancy $4 20 à 4 30; choix — à —. Minnesota flour, bakers $5 25 à 5 50; patents $5 87½ à 6 25.
FARINE DE MAIS—$2 20 à 2 25.
CREAM MEAL—Choix $2 50 à 2 60.
GRITS—Choice $2 50 à 2 60.
HOMINY—$2 75 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 10 à 4 15.
OAT MEAL—Choix $5 75; $6 00 $5 55 le baril.
OAT FLAKES—$3 25.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote nominal pour le blanc, —à 47 pour le mêlé — à 48 pour le jaune
AVOINE—No 2 de l'Ouest — à 33½; choix 34 à 34½ du Texas — à —.
SON—72½ à 75c.
FOIN—Prime $16 00 à 18 00; Choice $19 00 à 20 00

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 8 c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonne.

PROVISIONS

A LA BOURSE

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$13 00 à 13 25.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 5 70 à 5 8½; short clear sides 6⅝ à —; short rib sides 6⅛ à 6⅜; long clear 6⅜.
BACON—Epaules 6⅛ à 6⅞; short rib sides 7⅛ à 7⅜; long clear sides 7¼ à 7⅜; short clear sides 7⅞ à —
GRAISSE—En tierçons, refined, 6¾ à 6⅞.
JAMBON—11¼ à 11¾.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ⅜c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing—Prime mess $12 50 à 12 75; pig pork $7 00 à 7 50 le demi-baril; $12 50 à 12 75 le baril; extra prime and rump pork $11 75 à 12 00. Plain or canvassed shoulders 7½ à 7¾. Boston cut shoulders fancy, small, 7⅞ à 8; pic-nic 7¾ à 8; S. c. breakfast bacon 10½ à 11; choice to fancy s. c. c. hams 11¼ à 11¾.
BOEUF—Jobbing—Extra plate beef $9 00 à — plate beef $8 50 au baril; extra plate $4 50 à — au demi-baril; extra mess $7 00 extra mess beef à — le baril; New York Fulton Market $6 25 le demi-baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFE — Prime 20¼; good 19¾; fair 19¼; ordinary 18; common 17 la livre.
THE—Extra Formose, 55c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c; fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 38 gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.
BEURRE—Western Creamery—Extra 19 à 20; extra firsts 15 à 17; firsts 14 à 15; seconds — à —; Western Dairy — Extra 12 à 15; extra firsts 11 à 12; firsts à 10; common — à 7. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York, choice, fancy, 10¼; Western Cheddars full cream à 9; Young America's full cream à 10½; Western twins, full cream, fancy, à 8¾; Western flats, fancy full cream, à 8¾; Western skims, 5 à 6.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c; City Fine 85c; City Crushed 75c; Rock Salt ⅜c la livre; pocket Salt 1⅛ à 5 selon la grosseur.
CHANDELLES STAR—Full weight 8½ à 9c la livre.
AMIDON—3½ à 5c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ⅛ à ⅜c de plus par livre

DU PAYS—Pommes — à —; pistaches rouges du Tennessee 5 à 6c la livre; de la Virginie 8½ à 9c; raisins secs de la Californie $2 50 à 2 75 la boîte; muscatelle $2 50; pacanes de la Louisiane 3½ à 25c la livre, du Texas 6 à 10c; fraises 2½ à 5c la pinte; pêches 40c. à $1 00 la boîte; prunes 25 à 40c la boîte; cerises de la Californie 50c. à $2,50 la boîte.

ETRANGERS — Oranges impériales $4 50 200s $3 50 à 4 00; Citrons de Messine $4 00 à 5 00; Citrons de Palerme $4 00 à 5 00; Raisins de Malaga London Layers par boîte $3 75; par demi-boîte —; par quart de boîte —c.; raisins de Malaga en barils à $4 00 à $6 00; Bananes 75c à $1 00 le régime; Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime; Dates 5½c la livre; Dates persanes 6½c la livre en boîte; Fard dates 8c. Currants 7 à 8c la livre; Figues sèches layers 15 à 16c la livre; Pruneaux 7c la liv.; Citrons 22½c la liv.; Amandes Tarragone 17c la livre; Noix du Brésil 8c la livre; Filberts 10c; Noix de Naples 14c; marrons italiens —; Noix de coco $25 00 le 1000, 3½ les pièces en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton lot à $13 00; tourteaux — par long ton shipside; farine de graine de coton, ville et campagne, jobbing en dépôt, à $20 50 par short ton; pour l'exportation $23 00 asked. Huile de coton crue 38c à — le gallon; huile raffinée — à —.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ⅛ à ⅜c par livre en lots.)
POMMES DE TERRE Western — le baril; de la Louisiane $1 75 à 2 00.
PATATES DOUCES— — à — le baril.
OIGNONS—De la Louisiane $1 50 à 1 75 le baril.
AIL—De la Louisiane 15 à 50c le string.
CHOUX—De la Louisiane $1 75 à 2 00 le crate.
CHOUCROUTE—$3 00.
HARICOTS — Choice Northern 3⅛; Red kidney choice — à —; New-York red kidneys à 4½; western white kidney à 4⅛c; pois verts 2½.
COW PEAS—Clays $3 10; mixed $2 50 à 2 75, whippoorwills $2 50.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ½ à 1½c de plus par douzaine d'œufs.—Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 25 la douzaine; poulets $2 25 à 4 00; canards $3 00 à 3 50; oies $4 00 à 4 50; dindes $15 00 à 18 00. Les grosses volailles de la Louisiane $2 75 à 3 00, poulets $1 50 à 2 00; canards $2 00 à 2 50 oies $3 50 à 4 00; dindes $10 00 à 12 00.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 9½ à 10c; ceux de la Louisiane 10c à —.
SUIF—de la livre pour celui de la ville; 3½ celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow à 22 la livre.
MIEL—Strained 40 à 50c le gallon.
LAINE — Burry 11 à 15c la livre; Louisiane clear 22 à 23 clear lake 24 à 24½c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et en dessus 4½c; steer et peaux de vaches 25 à 70 livres 3c; kips, 14 à 25 livres, 6c; peaux de veau 30c pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3; dry flint 5; dry salted 5c la livre.
PELLETERIE—Otter $1 00 à 8 00; castor $1 00 à 4 00 pièce; loutre 10 à 45c. pièce; raccoons 10 à 60 c.
PEAUX—Chevreuil à 25c la livre; mouton 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 20c
MOUSSE — Mêlée 2 à 2½c la livre; gris: 1 à 1½; noire 2⅛ à 3⅛c.
PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40c la livre; common 30c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Bags kinds lugs 3 à 5; Leaf 5½ à 11c.; Cutting and Burley sorts 5 à 9; Leaf 10 à 20.
TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80c à $1 05; fine medium 52 à 68c; Bright quarters and common 11-inch 4's et 8's, 33 à 35c. Bright navy, 35 à 45c; fancy natural leaf 50 à 80c; fine-cut chewing 30 à 85c; granulated smoking 25 à 70.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —c de plus par baril. Pitch, $1 50 à —; goudron $2 25 à —; huile de goudron — à — le baril. Résine—D $1 12½ à $1 20; H $1 25 à 1 35; K $1 50; M $1 90; W $1 90; W — à —. Essence de térébenthine 35½c; jobbing 3 à 4c de plus le gallon.
TOILE D'EMBALLAGE—Jute Bagging—En petits lots—Bagging, 1⅝ livre 9½ à 9¾c la yarde; 2 livres 10⅛ à 10½; 2¼ livres 11⅛ à 11¼c; bailing twine 9½ à 10c la livre.
COTTON BAGGING — Lane Mills—12½c par yard.
COTTON TIES—$1 05 à 1 07½ le paquet.

CHARBON

PITTSBURG—Family 60c le baril; $5 00 le boucaut; Anthracite $9 50 à 10 00 le ton; baleines 35c, steamers $4 50 la tonne, en gros 26 à 28c le baril.
ALABAMA—Splint pour familles 40c; Corona pour familles 40c.; Montevallo 65c. le baril pour familles; Helena pour familles 65c., steam coal sur chars $3 00 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 30@	2 35
BRANDIES—Du pays, le gal.	1 50@	2 50
Pêche—vieux, le gallon	2 00@	3 50
Pomme	2 25@	3 50
COGNAC—Importé — 1883, le gallon	—@	4 80
1878	—@	5 50
1875	—@	5 75
1870	—@	6 50
1865	—@	7 00
1860	—@	8 00
1848	—@	12 00
Otard Dupuy & Co's Cognac 1882	—@	5 50
1878	—@	7 00
1870	—@	8 00
1864	—@	9 00
1848	—@	10 25
Bisquet, Dubouché & Co. Cognac 1878	—@	4 50
1870	—@	5 50
1848	—@	9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane 90 0[0 de preuve, par gallon	1 03@	1 10
Ouest	1 08@	1 10
Bourbon	1 40@	3 00
Seigle	1 50@	3 00
Ecosse, importé	4 00@	4 25
Irlande, importé	4 00@	4 25
Duffy's malt whisky, par caisse	—@	9 00
par gallon	—@	3 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	2 75@	3 25
Old Tom, par gallon	3 15@	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom	—@	—
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50@	9 00
Holland, par caisse	7 25@	7 50
VINS ROUGES—California rouge, le gallon	35@	45
Zinfandel No 1, le gallon	35@	75
Clarets importés — Ordinaire en barrique	—@	—
Clarets de famille, par barriq.	65 00@	75 00
Clarets fins, la barrique	90 00@	175 00
Médoc, la caisse	—@	6 00
St-Julien, la caisse	—@	6 50
Margaux, la caisse	—@	7 00
Pontet Canet, la caisse	—@	10 00
Larose, la caisse	—@	14 00
Léoville, la caisse	—@	14 00
Château Lafitte, la caisse	—@	28 00
Ordinaire, la caisse	3 00@	3 50
Château Dillon, par barrique	125 00@	—
Blanquafor, par barrique	105 00@	—
Château Dillon, par caisse	—@	7 50
VINS BLANCS—California la barrique	55@	75
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	90 00@	175 00
Graves, la caisse	—@	6 00
Sauternes, la caisse	—@	6 50
Haut Sauternes, la caisse	—@	10 00
Latour Blanche, la caisse	—@	18 00
Château Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Muscat, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine fine, le gal.	3 50@	5 00
Madère, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par doux	—@	29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay	—@	24 75
Extra Dry	—@	28 50
Delbeck & Co.'s extra dry, qts.	—@	28 00
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	—@	26 00
D. E. Pol & Co.'s qts	—@	28 00
Perrier-Jouet—Ordinant Royal quarts	—@	28 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	—@	29 50
Moet & Chandon, white seal, qts	—@	29 00

Pints $2 de plus par caisse.

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt's	$6 50	@ 7 50
Double bit	....@	15 00
AXLE GREASE—Frazer's kegs.	4@2	5
Boxes, gross	10 00	@10 50
BELLOWS—Blacksmith, 36 to 42 in.	6 00	@13 00
BRASS—Sheet par livre	—@	25
COTTON SCRAPERS	2 40	@ 3 00
CHAINS—Trace	20	@ 75
Ox	5	@ 7
COPPER—Roofing par livre	—@	26
Braziers sheets, 12 livres et au-dessus	—@	25
HOES—H. B. No 0 to 6	2 50	@ 5 50
A. B. No 00 to 3	3 25	@ 5 00
Lynden's bright crown, 00000 to 3	4 00	@ 8 00
ROTARY HOES—Mallon's	—@	60 00
Avery's	135 00	@ —
Stubble diggers	—@	75 00
HOLLOW WARE—Skillets	5	@ 6
Anvils	—@	10⅛
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ¼ to 1	2	@ 2⅛
Round, 1 to 1⅝ inches	2	@ 2⅛
Painted	4½	@ 5⅛
Bands—Light, 3 to 6x½	2 65	@ 3 00
Heavy, 3½ to 6x½ inches	2 45	@ 3 00
Hoops—1 to 3 inch	3	@ 3⅛
Sheet—No 10 to 14 G	2 10	@ ....
Galvanized, No 26 G	6 00	@ 9 50
LEAD—Pig, par livre	4½	@ —
Sheet, par livre	—@	7⅛
STEEL NAILS—12@40d basis	—@	2 10
OAKUM—Navy	—@	7⅛
United States Navy	—@	9 00
Best	—@	10 00
PLOWS—Avery, cast, Nos ½ to 1	2 75	@ 3 75
Avery, steel	4 50	@20 00
Avery, double shovels, wood-en beams, net	—@	2 25
Avery, double shovels, iron beams, net	—@	2 25
Magnolia sweeps, all sizes, net	2 00	@ 2 50
Double plows, Allemon's, No ½ to 2, each	25 00	@30 00
PLOW STEEL—3 to 12x¾ to 2/3	4½	@ 4⅝
ROPE—Sisal, ½ in. and larger basis	12	@ ....
Manila	15	@ ....
Cotton, 5-16 et ⅜	13½	@ 14
SPADES—Ames'	10 50	@12 00
Rowlands'	6 00	@ 7 00
SHOVELS—Ames'	9 50	@11 00
Rowlands'	6 00	@ 7 00
SWEDE IRON—7 to 13x⅛ to 5[16	3½	@ 4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches	—@	12 00
I. C. do	—@	9 25
1x14x20	—@	7 00
I. C. 1x14x20	—@	5 50
Block, par livre	24@	25
VISES—Peter Wright's	—@	16 00
WIRE—Barbed fence, galvanized	3⅛@	3⅝
ZINC—Sheet parlivre	7@	7⅛
SHOT—Drop	—@	1 15
Buck, 25 liv. bags	—@	1 40
POWDER—25 liv. kegs	—@	5 00

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET.

Sawn Tim No 1	$16 00	Plank No 1	$12 00
No 2	13 00	No 2	11 00
No 3	10 00	No 3	9 00
Scantling No 1	13 00	Flooring No 1	16 00
No 2	10 00	No 2	13 00
No 3	7 00	No 3	10 00
Ceiling No 1	13 00	Weath Bds No 1	13 00
No 2	10 00	No 2	10 00
No 3	7 00		
Boards, No 1	13 50	Boards No 3	9 00
No 2	10 00	No 4	6 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	25 00	Ceiling, No 1	20 00
No 2	16 00	No 2	14 00
No 3	12 00	No 3	10 00
Weath Bds No 1	13 50	Boards, No 1	22 50
No 2	10 50	No 2	16 00
Boards No 3		No 4	9 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	25 00	Boards, No 2	30 00
No 3	20 00	No 4	18 00
No 5	10@15	No 6	10 00
Dr'ed Bds No 1	30@40	Dr'ed Bds No 2	21 50
No 3	20 00	No 4	17@25
No 5	15 00	No 6	17@25

WHARF TIMBER.

No 1	13	No 3	10 cts
No 2	8½ cts		

Mahogany timber	5 00@	7 50
Cedar timber	5 00@	7 50
Walnut lumber—Il n'y en a pas sur le marché.		
Oak lumber	35 00@	40 00
Shingles	3 2@	3 85
Laths, par 1000	75@	1 88
Alabama lime	95@	1 05
Cement domestic	1 75@	2 00
Cement, imported	2 75@	2 00
Slate	5 75@	7 00
BRICK—Lake and I. G. R. R.	9 00@	10 50
Paving	9 00@	10 50
Ordinary	7 00@	9 50
Sand	20@	25
Shells, small	—@	40
Shells, large	1 25@	1 50
Plaster, calcined	1 70@	2 00

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—

Nourris aux grains	3 @	3½
par liv. gros, grass	2 @	3
fair to common	1½@	2
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C, BŒUFS		
CATTLE—1re qualité, par tête	—@	—
2me qualité, par tête	$10 00@	15 00
Vaches communes et vieilles	7 00@	10 00
VEAUX—1re qualité, par tête	6 00@	7 00
2me qualité, par tête	4 00@	6 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	9 00@	12 00
2me qualité, par tête	5 00@	7 00
PORCS—Good Ind Western, par liv. gross	4¼@	5
Fair Ouachita par liv. gross	4 @	4½
MOUTONS—Choice, par tête	$3 50@	3 50
Fair, par tête	1 50@	2 00
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête	30 00@	40 00
2me qualité, par tête	20 00@	25 00

CHEVAUX ET MULETS

Chevaux communs	—@	80@120
Bons chevaux de trait	125@	150
Chevaux de selle et de voiture	250@	400
Mulets pour habitations moyennes	125@	200
Mulets, qualité moyenne	140@	175
Mulets pour coton	110@	140
Mulets communs	40@	75
Bons mulets de ville	—@	—

ETAT TRIMESTRIEL

—DE LA—

Banque d'Epargnes Germania,

No 51 Rue du Camp,

A la clôture des affaires, le 30 mars 1889.

ACTIF.

Actions et bons		$144,907 50
Prêts sur hypothèques		90,929 50
Prêts à échéance garantis par dépôts de titres (collaterals)		14,215 00
Prêts sur demande garant par dépôts de titres (collaterals)		589,138 55
Dépenses courantes et taxes payées		2,598 40
Argent comptant	137,511 55	
Cash items	2,947 28	140,458
		$982,247 78

PASSIF.

Capital payé		$100,000
Profits non divisés	$55,136 27	
Moins dividende payé aux actionnaires, 2 janvier, 1889	4,000 00	51,136 27
Intérêt encaissé		10,634 07
Dû aux déposants		820,337 44
Dividendes non payés		140 00
		$982,247 78

Je certifie que l'état précédent est vrai et correct.

G. AD. BLAFFER, Caissier.

Déclaré correct:
J. E. MERILH.
J. HASSINGER. 31mars—

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 7 cents.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Dès le 14 mai 1889, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain partant de la gare rue des Champs-Elysées comme suit:

Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville:

TOUS LES JOURS [le dimanche et le mercredi exceptés] à l'arrivée du train de 4heures P. M.

DE RETOUR.

Il laissera MADISONVILLE à 5.30 A. M.

EXCURSIONS:

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Mocinci's landing:

DIMANCHE et MERCREDI, à l'arrivée du train de 8h. A. M.
DIMANCHE et MERCREDI, à l'arrivée du train du 4h. P. M.

Prix du trajet d'un côté à l'autre $1 00.
Prix [aller et retour] pour toutes les localités, jours d'excursion, $1 00.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Canal.

W. G. COYLE & CIE., Agent.
14 avril— No. 47 rue Carondelet.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.

COMPAGNIE GENERALE

TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partent de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.

LA BOURGOGNE Frangeul, samedi, 1er juin
LA GASCOGNE, Santelli, samedi 8 juin
LA BRETAGNE, de Jousselin, samedi, 15 juin.

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine .... $100 et $120 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe $60

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART,
Agent principal à la Nlle-Orléans,
61 Carondelet.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi, 29 mai, à 5 P. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, HUDSON.
LOUISIANA, NEW ORLEANS,

Le steamer

HUDSON,
Capt. Freeman.

arrivera de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1[2 P. 0[0

Passage—Cabine $40
Entrepont 20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
4mai—1 an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

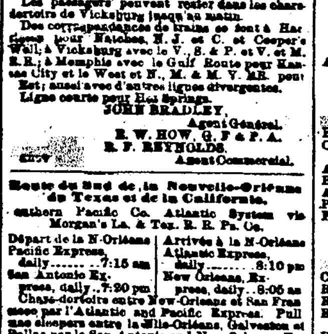

Queen and Crescent Route,

Ligne la plus courte de 80 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps, 27 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.

La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et le Canada, New York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est.

Bureau des tickets à la N.-O., 34 St-Charles et au dépôt, coin Press et Levée.

E. H. Garratt, D. G. Edwards,
Div. Pass. agent, Gen'l Pass. agent,
Nlle Orléans, Lue. Cincinnati, O.
24 mars—

LOUISVILLE, NEW ORLEANS

—AND—

TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.	Départ
No 1 Fastmail 9 00A.M	No 2 Fast mail 5:00PM
No 3 Express 6.25 P.M	No 4 Express 8:00AM
No 5 Baton Rouge acc'dation 10.00A. M.	No 6 Baton Rouge acc'dation 3.45 P. M

Les trains Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Vicksburg, Memphis et Louisville.

Les passagers peuvent rester dans les chars-dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez, N. J. et C. et Cooper's Well, à Vicksburg avec le V. S. & P. et V. et M. R. R.; à Memphis avec le Gulf Route pour Kansas City et le West et N., M & M. V. RR. pour l'Est; aussi avec d'autres lignes divergentes.

Ligne courte pour Hot Springs.

JOHN BRADLEY,
Agent Général.
R. W. HOW, G. P & F. A.
R. F. REYNOLDS,
Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans au Texas et à la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily ... 7:15 am	Atlantic Express, daily ... 8:10 pm
San Antonio Ex. press, daily .. 7:20 pm	New Orleans, Express, daily .. 8:05 am

Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à réserver tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.

Portraits au Crayon

J. EMILE RIVOIRE

ARTISTE

40 rue Toulouse.

11avr—

ASSURANCES

Vingt-deuxième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1888:

Primes sur incendies	$191,552 63	
Primes maritimes	2,681 62	
Primes des rivières	1,380 27	
Total des primes	$195,614 53	
A ajouter: Primes non acquises de 1887	27,146 53	
		$222,761 06
A ajouter: intérêt, profits et pertes	$26,274 15	
Moins salaires et dépenses générales	13,263 62	
		13,110 53
Fonds de surplus de 1887		19,367 02
Total		$255,238 60
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$71,996 24	
Sur risques maritimes	3,174 79	
Sur risques de rivières	1,200 00	
	$76,370 03	
Compte de réassurances	31,669 82	
Primes remises et commissions	47,760 36	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, corps de sauvetage et souscriptions	8,764 45	
		164,565 20
Produits bruts		$100,673 40
Réservé pour primes non expirées	$44,099 49	
Pertes non payées	11,587 56	
Dividende 5 pour cent, juillet 1888	10,000 00	
Dividende 5 pour cent, janvier 1889	10,000 00	
Fonds de surplus, 1888	24,476 05	
	$100,673 40	
		$100,673 40

ACTIF

Billets reçus pour primes	$317 68
Primes en voie de collection	32,463 36
Prêts sur nantissement (dépôt de titres)	23,875 00
Prêts sur hypothèques	5,575 00
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, consolidés de ville et bons à primes	109,033 00
Stocks de banques, d'assurance et autres	21,579 00
Immeuble No 51 rue du Camp et autre propriété foncière	69,619 34
Meubles de bureau et accessoires	4,087 4
Argent comptant et en banque	14,122 68
	$290,673 40

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées	44,509 49
Pertes non payées	11,587 56
Dividende 5 pour cent. janvier 1889	10,000 00
Fonds de surplus, 1888	24,476 05
	$290,673 40

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 11me jour de janvier 1889.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 16 du courant, après avoir placé au fonds de réserve $5.109 03, a décidé de déclarer un second dividende semestriel de 5 pour cent faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1888 payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER, HERM. CURTIUS,
J. J. WECKERLING, J. J. LANGLES,
J. HASSINGER, J. E. MERILH,
P. W. DIELMANN, JOHN THORN,
LOUIS GRUNEWALD, J. B. MEYERS,
GEO. H. BRAUGHN, A. G. RICKS,
FRANK VATTER, C. B. FISCHER,
GEO. LIEDELICH.
13jan—1m

MECHANICS AND TRADERS'

Insurance Company,

No. 14 rue Carondelet.

Dix-Neuvième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1888:

Primes d'incendie	$211,463 43	
Primes de rivières	34,789 93	
Primes maritimes	9,579 21	
Primes non acquises, 31 décembre, 1887	76,737 07	
		$332,569 74
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre, 1888	$85,561 30	
Primes remboursées	20,191 86	
Réassurances	20,519 53	
Commissions	24,005 63	
		150,216 33
Primes nettes acquises		$174,363 41
A ajouter intérêt		35,892 97
Total des recettes		$210,276 38
Moins—		
Pertes par le feu, payées	$70,392 09	
Pertes de rivières payées	3,143 55	
Pertes maritimes payées	8,568 65	
Pertes non ajustées et non échues	32,351 49	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	41,977 07	
		156,367 85
Profits nets		$53,908 53
A ajouter, gains de profits et pertes		8,208 23
		$62,216 76

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$170,150 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	246,330 00
Actions de banques et autres	128,200 00
Billets à recevoir	21,462 21
Argent comptant	15,967 27
Propriétés foncières	25,628 25
Primes en voie de collection	34,991 08
	$662,013 51

PASSIF.

Capital-actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	85,561 30
Réservé pour pertes non payées	32,351 49
Réservé pour licences non payées dans d'autres Etats	300 00
Dividendes	18,750 00
Surplus	150,110 72
	$662,013 51

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie

LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, }
Paroisse d'Orléans, }

Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 22me jour de janvier 1889.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 21 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1888 (CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de passer $24,416 73 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell, W. B. Thompson,
G. W. Sentell, Walter C. Flower,
I. L. Lyons, Jos. Vignes,
Colonel T. L. Macon, A. Kignes,
M. Landry, J. M. Walsh,
Chas. Holloway, T. S. W. Kearnes,
F. J. Odendahl, Frederick Wing,
W. A. Phelps, P. Werlein,
W. G. Wheeler, A. M. Silbernagel,
J. M. Frankenbush, A. G. Lobdell,
Simon E. Marx, Lloyd R. Coleman,
P. J. Cockburn, C. Hernandez,
R. T. Cottam, O. Elmer,
J. A. Brasselman, J. A. C. Wadsworth,
A. M. Delavallade.

FEUILLETON.

No 18 Commencé le 9 mai.

SANS MÈRE.

—PAR—

PAUL D'AIGREMONT.

—

DEUXIÈME PARTIE.

—

INNOCENT OU COUPABLE?

—

CHAPITRE III

L'ARRESTATION

—Suite—

—J'écrirai demain matin à Adèle ce changement d'itinéraire, se dit-il.

Et abimé de fatigue, il se coucha, plus malheureux, plus désolé que jamais, en pensant qu'une catastrophe était sûrement arrivée à Georges.

Il commença par s'endormir d'un lourd sommeil plein de rêves et de cauchemars.

Bientôt, il s'éveilla, en proie à la plus atroce des insomnies, comptant les heures, voulant rattraper le sommeil qui lui eût rendu pour le lendemain la force morale et la lucidité des idées, il ne le put pas.

A l'aube seulement il se rendormit.

Quand il s'éveilla, le soleil était très haut et brillait à travers les persiennes closes comme au milieu du jour.

Il sauta par terre et regarda la pendule.

Elle marquait neuf heures.

—J'ai juste le temps de m'habiller et d'avaler une tasse de café, se dit-il, je déjeunerai à Calais avant de m'embarquer; car j'aurai une heure de reste, Il sonna, et demanda avec sa note, le café qu'il désirait boire avant son départ.

Tout cela fut vite expédié.

Mais quand tout réglé, et qu'il se trouva dans l'omnibus de l'hôtel qui le conduisait à la gare, ses préoccupations de la veille le reprirent plus âpres, plus intenses que jamais.

Il descendit instinctivement de voiture et se trouva devant le guichet sans savoir ce qu'il faisait ou à peu près.

—Où allez-vous? interrogea l'agent police chargé de surveiller la distribution des billets.

L'ingénieur, subitement ramené à la réalité le regarda ne comprenant pas encore ce qu'on lui demandait.

Mais comme il leva les yeux, et qu'il vit au dessus de sa tête: Hazebrouk, Dunkerque et Calais, la mémoire tout à coup lui revint.

—Calais, dit-il, une première, s'il vous plait.

Le distributeur lui donna son billet et sa monnaie.

—Vous n'avez que le temps de monter en wagon, lui dit un employé en lui montrant le chemin du quai, au bout duquel on entendait les halètements de la machine encore captive.

Pierre bouscula plusieurs personnes qui étaient devant lui, et, en quelques enjambées, il eut rejoint la voiture, au fond de laquelle il se jeta.

—Drôle de figure, fit observer l'agent de police à l'employé distributeur.

—Oui, dit celui-ci, et il avait oublié où il allait.

—Les gens qui n'ont pas la conscience tranquille ont de ces distractions-là, fit l'agent très grave.

Le trajet fut encore plus triste que celui de Paris à Lille.

Il n'avait pas écrit à Adèle, il lui écrirait de Londres.

Mais avait-il raison de partir en ce moment, de la laisser seule, quand on pouvait à chaque instant lui apprendre la mort de son mari, ou même lui rapporter son corps?

Il ferait peut-être mieux de revenir à Paris.

Il hésita, fort perplexe.

Cependant puisqu'il était en route, n'était-il pas plus sage d'aller jusqu'à Londres, ce serait deux jours de retard seulement, et comme il n'avait pas eu de dépêches à Lille, il pensa que tout était tranquille à l'usine.

A la descente du wagon, sur le quai même de la gare, il vit un individu ayant la tournure d'un officier qui semblait attendre quelqu'un, car il regardait attentivement chaque voyageur se dirigeant vers la sortie.

Lorsque Pierre passa devant l'inconnu, l'œil clair de celui-ci, implacablement fixé sur lui, le fit légèrement tressaillir.

Instinctivement, cette question se formula dans la pensée de M. de Sauves:

—Que me veut-il?

Il s'arrêta, réfléchit quelques instants, et continuant sa route:

—Bah! se dit-il. Le hasard sans doute. Je ne le connais pas, et ne l'ai jamais vu.

Les bagages de Pierre se composaient d'une valise et de plusieurs caisses d'échantillons et de dessins.

Il héla un commissionnaire, lui fit transporter le tout sur le bateau en partance pour Londres, et se mit à la recherche d'un restaurant.

Il entra dans le meilleur qu'on lui indiqua.

Comme il était arrêté pour demander son renseignement, il vit à quelques pas en arrière de lui l'individu de la gare, debout, paraissant examiner une affiche avec la plus grande attention.

Cela ne lui causa pas une grande impression et Pierre continua sa route.

Il faisait une journée splendide, un peu chaude.

Mais la chaleur était tempérée par la brise du large, surtout sur les quais où elle baignait et enveloppait toutes choses de ses bienfaisantes effluves.

Les cafés, les restaurants étaient encombrés de monde, c'était l'heure des déjeuners.

Sous les tentes dont les grands festons de coutil à larges raies rouges et grises flottaient agitées par le vent, les tables étaient dressées, et l'on prenait soit le repas, soit le café.

—Servez moi tout de suite, dit Pierre en s'asseyant, je m'embarque sur le paquebot de Douvres.

Le garçon s'inclina, plié en deux, sa serviette à la main,

Monsieur a le temps, dit-il, le bateau ne lève l'ancre qu'à une heure trente, il n'est que midi vingt-cinq.

—N'importe, faites vite.

Le garçon voulant plaire au client partit en courant.

Pierre, assis à la petite table, se mit à regarder devant lui.

Dans une autre circonstance, le spectacle qu'il avait devant les yeux l'eût ravi.

Tous ces navires avec leurs pavillons de couleurs variées flottant à la brise du matin, ces mâts pavoisés s'élançant des bateaux de toutes nations, ces coques de formes différents, se balançant doucement sous le flux qui montait; puis toutes ces marchandises qui encombraient les quais, les chevaux belges attendant attachés deux par deux, hennissants et impatients leur embarquement pour l'Angleterre; les caisses de vins, les paniers d'œufs, de fruits, de légumes, les volailles empilées mécontentes et piailleuses; un peu plus loin, les cargaisons de pierres, de tourteaux, de salaisons, tout cela remué, manipulé, embarqué par des matelots, des portefaix, des chargeurs, donnait au quai un mouvement extraordinaire, une intensité de vie tout à fait remarquable.

Puis se mêlant à tout, dominant tout, on entendait clairement les ordres des négociants, les colères des patrons, la gouaillerie des ouvriers; cette activité, ce bruit, ces allées et venues eussent certainement intéressé Pierre, si ses idées absorbantes et douloureuses de la veille ne l'eussent repris.

Une ride creusée entre les sourcils, la physionomie bouleversée et douloureuse, il regardait sans voir, l'air inquiet, indécis, voulant à la fois partir et rester.

Il ne mangea point.

Il lui semblait qu'il avait faim; mais, quand il vit les côtelettes et le bifteak qu'on lui servit; quand il sentit surtout l'odeur du restaurant qui s'élevait des tables voisines, son estomac se ferma, il ne put rien avaler.

—L'addition, dit-il au garçon.

—Monsieur ne veut pas de café?

—Non.

—Monsieur a le temps. Voici le bateau, là à côté, il n'a pas encore sonné.

—N'importe, payez-vous.

Il jeta un louis de vingt francs sur la table.

Le garçon revint avec la note et la monnaie, le tout étalé sur une assiette blanche qu'il balançait en marchant.

Pierre, à ce moment là leva les yeux.

A quelques pas de lui, assis devant un bock à moitié plein, l'individu de la gare le regardait le menton appuyé sur ses deux mains croisées sur une canne.

Ce regard clair, insupportable de fixité, fit éprouver une singulière impression à M. de Sauves.

—Décidément, c'est à moi qu'il en veut, se dit-il.

Et contrarié au dernier point, cédant à une sorte d'hypnotisme plus fort que sa volonté, il se leva et parti rapidement, sans même songer à prendre sa monnaie.

Il avait son billet.

Le bateau était à deux pas.

Il s'élança sur la légère passerelle et prit place sous la tente à l'arrière.

Quelques Anglaises étaient déjà installées, encombrantes et sans gêne, avec leurs convertures et leurs pliants, leurs parapluies et leurs paquets. Deux amoureux étaient appuyés l'un sur l'autre regardant droit devant eux.

Des touristes s'intéressaient à l'embarquement des passagers, quelques-uns consultaient les guides, d'autres demandaient des renseignements, tous avaient la sacoche ou la lorgnette pendue en bandoulière, avec une courroie de cuir.

Pierre n'était pas assis depuis cinq secondes, que l'inconnu faisait à son tour son apparition sur le bateau.

Il s'approcha du capitaine, lui parla un instant tout bas, mais sans mystère ni importance.

Celui-ci, un Anglais très flegmatique, approuva par deux fois de la tête, et eut l'air de dire:

—Allez!

L'individu alors s'approcha de Pierre.

Très poli, il toucha le bord de son chapeau.

—Pardon, monsieur, dit-il, vous êtes bien M. de Sauves, domicilié rue de la Tour, à Passy, n'est-ce pas?

Pierre de nouveau embarrassé par le regard trop clair, trop fixe, toucha également le bord de son chapeau et répondit:

—Parfaitement. Mais à qui ai-je l'honneur de parler?

Il n'y avait personne autour d'eux.

L'individu tira son portefeuille de sa poche et montrant une dépêche à l'ingénieur:

—Je suis agent de la sûreté de Paris, monsieur, lui dit-il, et voici l'ordre de vous arrêter qui m'est arrivé à onze heures ce matin.

Pierre devint plus blanc qu'un linge.

—Moi?.... m'arrêter...... fit-il stupéfait et balbutiant. Pourquoi?

Puis avec une colère qui montait:

—Mais c'est indigne cela, savez vous? C'est violer atrocement la liberté des gens. Pourquoi m'arrêtez-vous?

—Je vous le dirai si vous voulez bien me suivre. Et si j'ai un conseil à vous donner, c'est de le faire sans révolte et sans bruit. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'ici tout le monde me prêtera main forte si je le demande, et que vous n'arriverez qu'à un très grand scandale.

Un homme de votre éducation ne doit pas être avide de ces choses, il me semble.

L'agent s'exprimait bien, avec un calme parfait.

Son attitude était des plus correctes, ses manières étaient celles d'une personne bien élevée.

—Marchez, monsieur, dit Pierre en se levant, je vous suis.

L'agent eut un imperceptible sourire.

—Non, dit-il avec son même flegme poli, veuillez passer devant, au contraire.

—Et mes bagages?

—Ils seront déposés en lieu sûr, soyez sans crainte.

M. de Sauves obéit.

L'inconnu avait raison: ce que Pierre redoutait par-dessus tout, ce qui eût été pour lui pire encore que ce qui lui arrivait, c'eût été des cris, un scandale, des commentaires.

—Mais qu'est-ce que c'est? demanda-t-il de nouveau quand il eut mis le pied sur le quai.

—Venez, dit l'agent, le plein air ne vaut rien pour certaines paroles.

M. de Sauves, de plus en plus ennuyé, marchait à côté de son désagréable interlocuteur,

Sa conscience était tranquille.

Certes!....

Et cependant ces mots l'atterraient:

—Ordre de vous arrêter!

Arrêter?.... lui, un honnête homme qui n'avait jamais fait que du bien dans sa vie!....

Mais les événements les plus invraisemblables n'arrivent-ils pas?

Et en dépit de sa certitude d'être loyal et droit autant que quiconque, malgré son impeccabilité, son existence limpide et honorable ces mots si profonds lui revenaient;

"Si l'on m'accusait d'avoir pris les tours de Notre-Dame, je commencerais par prendre la fuite."

On arriva au poste de police qui se trouve sur le quai même.

L'agent, qui devait être connu, fit un signe imperceptible, et tout le monde s'écarta respectueusement.

M. de Sauves, les oreilles bourdonnantes, le cœur serré comme dans un étau, les jambes molles le suivit dans une petite pièce meublée d'un bureau, d'un fauteuil et de quelques chaises de paille.

Ils s'assirent tous les deux, l'homme de la police derrière le bureau, un peu à contre-jour, l'autre en pleine lumière sur une chaise.

—Mais enfin, demanda Pierre, de quoi suis-je accusé?

—Je n'ai pas ordre de vous le dire.

—Alors c'est un piège que vous m'avez tendu pour me faire venir ici, quand vous m'avez affirmé que si je vous suivais, vous me l'apprendriez.

—Non, je vous ai promis de vous dire pourquoi je vous arrêtais, mais pas de quoi vous étiez accusé.

—Ah! c'est subtil.

—Pas du tout; et il y a une bonne raison à ce que je ne vous apprenne pas les motifs de cette arrestation, je ne les sais pas.

—Allons donc!

—Je suis ici depuis trois jours pour essayer d'arrêter des individus auteurs du vol de Saint-Denis, et qui doivent, croit-on, s'embarquer pour Londres. Ce matin, j'ai reçu cette première dépêche, puis cette deuxième, voici pourquoi je vous arrête.

Et l'agent, en effet tendit les deux papiers à l'ingénieur, le premier que nos lecteurs connaissent, le deuxième portant ces mots:

"Aussitôt arrestation faite, venir avec M. de Sauves par train le plus prochain.
"MARAIS."

—Alors, demanda Pierre, nous allons partir?

L'agent tira sa montre.

—L'express part à deux heures cinquante-cinq, dit-il. Nous avons grandement le temps de le prendre, à condition que vous me donniez votre parole d'honneur de ne pas chercher à fuir. Alors, nous voyagerons seuls tous les deux comme des voyageurs ordinaires. Personne ne vous remarquera; nous arriverons à Paris à sept heures quarante. Nous serons chez M. Marais une demi-heure après et vous serez de suite fixé de cette façon-là.

—Mais ce n'est pas possible, il y a une erreur, une erreur épouvantable, s'écria Pierre, désespéré; je suis un honnête homme, mes camarades, mes amis, mes ouvriers, mes relations, tout le monde vous le dira.

—Je n'ai pas mission de vous faire parler, dit l'agent avec son calme imperturbable, vous raconterez ces choses au chef qui vous écoutera, lui, n'ayez pas peur.

A deux heures cinquante-cinq, en effet, ils s'embarquèrent tous les deux dans un wagon de première classe où ils furent seuls.

—Fumez, si vous en avez l'habitude, dit l'agent à M. de Sauves.

—Merci, répondit celui-ci.

Et sans user de la permission, il s'étendit dans un coin du wagon où il ferma les yeux.

On eût pu croire qu'il dormait, tant son visage si bouleversé quelques instants auparavant était redevenu calme, impassible, sans un tressaillement.

Seule, la pâleur de Pierre avait augmenté, tandis que ses yeux s'étaient entourés d'un large cercle noir.

A Boulogne, le train s'arrêta et repartit cinq minutes après, sans que ni l'agent ni Pierre n'eussent bougé.

Il arriva à Amiens à cinq heures trente-neuf.

—Voulez-vous prendre quelque chose? demanda l'agent à M. de Sauves.

—Merci, dit celui-ci en ouvrant les yeux, je n'ai besoin de rien.

—Vous avez tort; nous ne nous arrêtons plus qu'à Paris, vous avez à peine mangé à déjeuner, vous ne serez pas maître de vos nerfs si vous demeurez ainsi. Croyez moi, avalez un bouillon

—Comme vous voudrez, dit Pierre indifférent.

L'individu se pencha à la portière.

Il appela un garçon du buffet lequel à Amiens est situé presque vis-à-vis de l'endroit où s'arrête d'ordinaire le train de Calais.

—Un potage, dit-il, et vivement.

L'autre partit et revint en courant.

—Pendant que M. de Sauves l'avalait à la hâte et payait, l'agent prit le *Figaro* et le *Petit Journal* dans la corbeille de la marchande qui vient offrir les diverses publications aux voyageurs restés dans les voitures.

Le train repartit.

M. de Sauves reprit sa posture, étendu au fond du compartiment les yeux clos, le visage impassible.

Seule une ride profonde creusée entre les deux sourcils disait avec le léger gonflement des narines quelles étaient sa préoccupation et son angoisse.

L'homme de la police déplia le *Figaro*, le parcourut rapidement, surtout à l'endroit des Faits Divers, et le posa ouvert sur les coussins à côté de lui.

Il ouvrit de même le *Petit Journal*, mais là son attention fut plus fortement attirée, et il lut plus longuement, plus attentivement.

De temps à autre, il levait les yeux sur Pierre et le regardait attentivement, comme si des choses ignorées lui eussent été tout à coup révélées sur le compte de l'ingénieur.

Celui-ci, les paupières closes, ne vit rien du manège de l'agent et ne bougea que lorsqu'on fut arrivé à Paris.

Enfin le train entra en gare, la machine après avoir longuement sifflé, stoppa, les voyageurs descendirent, et bientôt M. de Sauves et celui qui l'accompagnait ayant pris un fiacre roulèrent tous les deux vers la préfecture de police.

(A continuer.)

PEERLESS DYES Les meilleures. Chez Droguistes.